



## Conseil de Quartier de Belleville

### Compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2025

#### Présent.e.s :

Mô Mathey  
Emmanuelle Dehais  
Virginie Votier  
Suzanne Allal  
Chantal Monot  
Martha Hurtado  
Laurence Nayman

Françoise Vandeputte  
Hervé Sallaz  
Setni Baro  
Bernard Ollagnier  
Octavio Esperito Santo  
Rodrigo Ramis  
Daniel Le Nouveau

Daniel Villermet  
Ludwig Sapotille

Mairie du 20<sup>e</sup>  
Lucas Moyé

#### Excusé.e.s :

Agnès Bellart

Christian Bentolia

Jacques Buisson

*La réunion s'est tenue le jeudi 2 octobre 2025 au Café Social Ayyem Zamen.*

Début de séance à 19h - Fin de séance 21h

Prochaine réunion : jeudi 6 novembre 2025 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

*En introduction, rappel des principes de neutralité en période pré-électorale et des règles du code électoral applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 aux réunions publiques municipales, qui ne doivent pas servir de support de campagne.*

---

### Ordre du jour

- 1. Voeu relatif à la publication du journal**
- 2. Tapage nocturne autour de la place Krasucki**
- 3. Investissement : entretien des jardinières de la rue des Envierges**
- 4. Investissement : achat d'un camescope**
- 5. Préparation de la plénière**
- 6. Calendrier à venir**

# 1. Vœu relatif à la publication du journal

Dans un message adressé le 24 septembre à tous les conseils de quartier du 20e, le maire et l'élue en charge de la démocratie locale développent les conditions de cette période de réserve et actent 2 conséquences :

*« nous vous demanderons d'interrompre l'organisation de vos réunions de quartier (plénières et commissions) du 1er janvier 2026 jusqu'au second tour du scrutin municipal »*

*« jusqu'à la tenue du scrutin, la Mairie du 20e arrondissement ne validera aucun devis relatif au financement d'un journal de quartier »*

Ces précautions visent à éviter d'éventuels recours qui pourrait conduire à annuler l'élection mais paraissent excessives à plusieurs membres du conseil de quartier et basées sur une jurisprudence inappropriée au cas du journal.

Le code électoral laisse une grande place à l'interprétation mais autorise explicitement la publication de bulletins municipaux et les réunions publiques, dans la mesure où la parution est régulière et que les règles de neutralité sont respectées.

Le journal du CQ est l'équivalent d'un bulletin municipal et peut poursuivre sa parution régulière tant qu'il n'appuie pas la campagne d'un candidat.

Le conseil de quartier propose un vœu dans ce sens, arguant la régularité de la publication depuis 2001 et un sommaire décorrélé du scrutin.

*« Le conseil de quartier demande au Conseil d'Arrondissement de revoir la position de la Mairie du 20e sur l'interdiction de publication du journal du conseil de quartier et d'autoriser sa publication dans le respect des principes liés au code électoral en période de réserve. »*

Le vœu est mis aux voix.

16 votants

13 pour

3 abstentions

*Le vœu sera présenté au conseil d'arrondissement du 6 novembre.*

# 2. Tapage nocturne autour de la place Krasucki

Un résident de la place Krasucki décrit une recrudescence des nuisances de voisinage : rassemblements bruyants, débordement des terrasses de bars, et s'interroge sur les moyens d'améliorer la tranquillité de la place.

Jusqu'au 14 septembre les terrasses dites estivales restaient autorisées jusqu'à 23h cette année.

*Des idées reviennent au cours du débat : médiations, entretien des relations de voisinage, occupation pacifique de l'espace en groupe, rondes ou présence policière, appel au 3975, courriers aux élu(e)s, lancement d'une pétition, mise en relation des collectifs constitués contre les nuisances sonores dans le 20e.*

### 3. Investissement : entretien des jardinières de la rue des Envierges

La commission cadre de vie avait apporté son soutien aux demandes de l'association Envierges en vert pour maintenir un bon état et la propreté des jardinières, et pour en installer de nouvelles.

Un devis de 500 euros est mis aux voix concernant la partie entretien (tuteurs, signalétique, tuyau d'arrosage..).

14 votants

10 pour

4 abstentions

Le devis est accepté.

*Note a posteriori :*

*Le devis pour la création de 6 bacs est transmis trop tard pour cette réunion. C'est d'autant plus dommage qu'il y avait un accord sur cet investissement, en commission et en CQ.*

*Le CQ ne pourra plus voter ce projet mais peut encore adresser à la mairie une lettre de soutien pour une prise en charge, avec rappel des avis favorables.*

### 4. Investissement : achat d'un caméscope

L'association Demain nos enfants vient soutenir une demande d'achat d'une caméra, qui permettra entre autres de réaliser un projet documentaire pour promouvoir l'action de l'association Voisin Malin avec des jeunes du quartier associés à des professionnels. Demain nos enfants propose aussi des séances d'éducation à l'audiovisuel, des cours pour utiliser la caméra, des tournages collectifs.

Objection soulevée : l'association annonce fonctionner aussi en louant du matériel audiovisuel. Mais cet équipement n'est pas concerné puisqu'un investissement par le budget CQ est une propriété municipale. L'intérêt ici est d'acquérir un outil mutualisable dans le quartier.

Reste à voir comment gérer le prêt de matériel.

Le PDL travaille justement sur un catalogue des équipements mutualisables dans le 20e (dont les acquisitions sur budget d'investissement des conseils de quartier).

L'idée revient dans le débat, d'une régie de quartier qui faciliterait l'accès au matériel mis en commun.

Le devis de 2280 euros est mis aux voix

14 votants

10 pour

1 contre

3 abstentions

Le devis est accepté..

## 5. Préparation de la plénière

Une réunion plénière du conseil de quartier est programmée mercredi 12 octobre à l'école Julien Lacroix, réunion avec participation d'élue(s) sur un ordre du jour établi en commun.

Depuis le redémarrage du conseil de quartier en 2021 aucune réunion plénière ne s'est tenue.

Ordre du jour proposé par le CQ:

- bilan du conseil de quartier depuis 2020 (vœux, travaux des commissions)
- Situation présente et future à la maison de l'air

Il est suggéré que le nouveau plan de circulation, objet de débat intense et complexe, soit l'objet d'une réunion de quartier spécifique organisée par la mairie..

.

## 6. Calendrier à venir

- ✓ 2/10 (19h) - Conseil de quartier - Ayyem Zamen
- ✓ 6/10 (19h) - Commission communication
- ✓ 7/10 (18h30) - CAS20 – La Flèche d'Or
- ✓ 7-10/10 - Conseil de Paris
- ✓ 11-12/10 - Journées de l'artisanat
- ✓ 14/10 (18h) - Manufacture de Belleville : Inauguration
- ✓ 15/10 (19h) – Plénière conseil de quartier – Ecole Julien Lacroix
- ✓ 16/10 (19h) - Commission cadre de vie – Archipélia
- ✓ 17/10 (18h30-20h30) - CAS20e - De la SS à la SSA - Bourse du Travail
- ✓ 18/10 (12h-17h) - Belleville durable et solidaire - Terre-plein bd Belleville
- ✓ 23/10 (17h30) - APC : Formation changement climatique - Bibliothèque Naguib Mahfouz
- ✓ 25/10 (14h) - Atelier Amendes discriminatoires - Les Marmoulins, place Mathis
- ✓ 6/11 (19h) - Conseil de quartier - Ayyem Zamen
- ✓ 6/11 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 18-21/11 - Conseil de Paris
- ✓ 20/11 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia
- ✓ 22/11 - Observatoire de la Démocratie Locale : Droits culturels - Mairie du 20e